



Semaine 2021-36



Sur notre site



Réunion CEPT projet 4C (6 au 9/09/21)

C'est dans cette commission que se discute le point 9-1 de la CMR23 où Galileo demande des protections pour son système sur la bande 1240-1300 MHz.

Les réunions se tenant en visioconférences, le point n'avait pratiquement pas été abordé jusqu'à maintenant. La commission a demandé quels étaient nos usages. L'IARU, sans aucune concertation de ses membres et d'autres associations, a envoyé le plan de bande 1,2-1,3 GHz... Ce plan n'est qu'une recommandation d'une association et ne reflète en rien la réalité du terrain. Si la commission a demandé notre usage de la bande, la question n'a pas été posée à Galileo et à ce jour Galileo n'a pas exprimé ses besoins. Comment donc peut-on examiner la cohabitation entre les 2 services ? **L'IARU n'a rien fait sur ce point et n'a même pas posé la question.**

L'IARU a fourni une étude théorique montrant qu'une station réceptrice à côté d'une station émettrice est perturbée... Il ne faut franchement pas être sorti de polytechnique pour constater qu'un émetteur avec une puissance non négligeable perturbe une réception issu d'un émetteur à faible puissance. **En aucun cas des études réelles ont été faites, en aucun cas des solutions de filtrage n'ont été proposées** etc... Si nous connaissons parfaitement les émissions radioamateurs, on ne connaît rien de la réception du système Galileo, dans ces conditions aucune étude ne peut être validée.

L'URC et WHRO sont intervenus auprès de l'ANFR chargé de nous représenter à la CEPT. Nous avons argumenté sur le fait que depuis 12 ans aucune plainte pour perturbation n'avait été émise, que la cohabitation entre les 2 systèmes était possible. Il s'avère qu'en juin une perturbation a eu

lieu dans un parc naturel au nord de l'Italie. Quels équipements Galileo ont été perturbés, mystère total. Quel type de perturbation, on l'ignore. Dans le rapport on peut y lire :

- Il semblerait que ce soit une station amateurs, les perturbations ont cessé à l'arrêt de la station. On n'est même pas certain que la perturbation venait d'une station radioamateur en plein milieu d'un parc naturel...
- Dans l'étude de la perturbation, justifiant la demande de protection, on peut lire que cette étude est théorique, c'est à dire qu'il a été utilisé un logiciel dont on ne connaît pas le paramétrage pour pouvoir recréer la perturbation et donc montrer des spectres.

Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage... Tout est en place pour que Galileo puisse exiger de telles contraintes sur cette bande que plus un radioamateur dans le monde ne pourra l'utiliser. Galileo n'est pas seul sur la bande, il y a aussi les systèmes GPS Russe et Chinois...

Je ne sais pas si on pourra faire grand chose, mais nous dénonçons la mauvaise foi de Galileo et de ses collègues. Nous aurions souhaité que l'IARU prennent tous les avis en considération et que l'on dénonce ensemble de tels procédés.

Nous avons reçu jeudi soir, le compte rendu de la réunion, réalisé par l'ANFR responsable du SE40. Ce compte rendu écrit par l'ANFR confirme toutes nos remarques. La perturbation italienne est même jugée exagérée par l'administration allemande qui a pourtant arrêté 2 relais il y a 12 ans. Quant à l'IARU, on se demande ce que peut apporter leur présence...

Deux contributions ont été proposées, par la France, et la Commission européenne ([SE40 \(21\) 029](#) et [SE40 \(21\) 031](#)).

La contribution française met à jour l'étude présentée dans le chapitre 6 du rapport en tenant compte des commentaires reçus lors du dernier SE40. Une future étude française est déjà en cours concernant les communications par moon-bouncing pour les stations d'amateur. IARU a déclaré considérer ces activités comme étant de niche.

*La Commission Européenne a soutenu la contribution française, **IARU a cherché à ralentir les débats, sans propositions constructives.***

La contribution de la Commission Européenne propose d'ajouter une nouvelle section 7.1 et une nouvelle Annexe 7 (sections sur les mesures). Une analyse approfondie de plusieurs événements d'interférence consécutifs ayant lieu en mai/juin 2021 dans la région de Varèse (Italie) causés par un répéteur radio amateur actif dans la région a été présentée. L'annexe montre que le brouillage entraîne une dégradation importante du service. Une discussion a eu lieu sur la représentativité de ce cas de mesure, jugé extrême par l'Allemagne, représentatif par la Commission Européenne.

Les deux contributions ont été ajoutées au document de travail.

Nous apprenons que l'ANFR a reçu une participation sur l'EME. De qui ?, Avec quelle légitimité ?, Avec quelle concertation ?

Depuis le compte rendu de la CMR-19, l'URC et WHRO informent l'ensemble des radioamateurs et leurs associations, REF, IARU, des dangers sur la bande 1,2 GHz. Tout le monde est aux abonnés absents, par contre on peut lire ça et là qu'il ne faut pas s'en faire, on veille sur nous... Le compte rendu de la SE40 est édifiant, l'IARU n'a fait aucune proposition constructive ! Et en plus elle a fait passer le REF pour des guignols en déclarant que le trafic EME ne représentait pas grand chose...

Il faut maintenant que les gamineries cessent, et se mettre au travail ! L'URC attend les

propositions du REF et de l'IARU. Concernant le REF nous y avons mis une condition c'est que le nouveau président reconnaisse publiquement les erreurs de ses prédécesseurs et s'engage à ne pas les perpétrer. Il semblerait que le REF ne soit pas prêt à tourner la page.

Le REF avec l'IARU porteront donc l'entière responsabilité de la perte du 1,2 GHz, de la non création de 3 classes de licences et de tout ce qui n'avance pas.

Voir l'échec total dans les négociations sur le 50 MHz. On a juste préservé le 144 MHz par une action commune, mais pour combien de temps ?



DMR : Mot de passe obligatoire en octobre 2021, fini passw0rd

[En savoir plus](#)

Trafiquer en anglais, leçon 7

Nous reprenons la publication des cours d'anglais, voici les liens vers les anciens cours :

- [Leçon n°1](#)
- [Leçon n°2](#)
- [Leçon n°3](#)
- [Leçon n°4](#)
- [Leçon n°5](#)
- [Leçon n°6](#)

[En savoir plus](#)



Trafic



Concours

Semaine 36

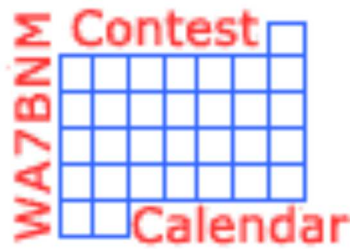
[En savoir plus](#)



Lighthouse

Semaine 36

[En savoir plus](#)



La compil' DX

10 sept 2021

[Télécharger](#)

Ne pas oublier

CARTE D'ADHESION <http://www.urc.asso.fr>
urc@urc.asso.fr

F1PSH

DELASSUS Sylvie

N° adhérent : 15037 Expire le : 31/12/2017

URC 3 rue Saint Lugle 62190 LILLERS

Adhésion
promotionnelle
2021 **15€**
sur notre site



Les petites
annonces de
l'URC

**Gratuit n'hésitez
pas à utiliser ce
site**

Agenda amateurs

Pas de reprise des
activités pour le moment



Indicatifs SWL

[demander un indicatif
d'écoute](#)



La boutique

F8URC

To radio or SWL

SIRE : urc.asso.fr
Email : urc@urc.asso.fr
3 rue Saint Lugle 62190 LILLERS (France)
3018FN ITU 27 WAZ 14

Date	UTC	Band	Mode	Report

Service QSL

- Toutes les QSL en attente sur le site de l'URC
- Ou faite une Recherche.
- régler directement les frais d'envoi de vos QSL à notre boutique